

Monsieur Le President, Cheres confreres,

EN 1974 on avait déjà reconnu dans la desertification l'un des plus importants problèmes économiques, sociaux et de l'environnement de nombreux Pays du monde, mais c'est en

1977 que la Conférence des Nations Unies rédige un plan d'action pour la combattre.

En 1991 une étude des Nations Unies est parvenue à la conclusion que le processus de desertification de la terre, dans les zones arides, semi-arides et sub-humides, s'était en général intensifiée.

En 1994 on a signé, à Paris une " convention " pour combattre la desertification dans les Pays souffrant la sécheresse, surtout en Afrique.

Les causes de la desertification sont essentiellement quatre :

la présence de trop de cultures

la déforestation,

le pâturage excessif,

l'irrigation insuffisante.

Selon un rapport des Nations Unies 110 Pays en souffrent.

Sans aucun doute ce sont toujours les activités humaines les responsables des phénomènes, qui pesent sur l'écosystème global, auquel l'homme n'a pas su s'intégrer.

Voilà donc que la desertification représente le stade final de la dégradation chimique, physique et biologique.

Les régions arides et semi-arides représentent 40% de la surface de la terre.

En effet un cinquième du territoire de l'Espagne est passible de désertification, ainsi que le Portugal, l'Italie, la Grèce, la partie sud de la France, le Maroc, la Lybie et la Tunisie aussi où, chaque année on perd 1000 Km carrés de terre productive et enfin l'Egypte, à cause de la salinité de l'eau utilisée.

Probablement nous ne verrons pas les effets les plus catastrophiques de la désertification, mais nos fils et surtout nos descendants, souffriront de cette situation et seront les témoins d'un exode de plus en plus massif des gens du sud du monde vers l'Europe.

La faillite de la Conférence de Copenhague a été décevante.

Toutefois notre Association, unie, pourra aider le monde.

L'année passée, à l'occasion de la Réunion de la Méditerranée, à Aix-en-Provence, moi, j'ai conseillé le contrôle de la désertification dans les territoires métropolitains de chaque Pays, en insistant sur la nécessité d'arrêter ou de limiter la déforestation.

C'est pourquoi, à mon avis, il faut de plus en plus solliciter les Gouvernements et les Mairies des Pays, qui ont de graves problèmes de désertification,

à ce sujet

et je propose à l'Assemblée la plantation d'un arbre pour chaque nouvelle naissance: ce serait quelque chose de facile et, en même temps, d'extrêmement utile.

Un arbre, même un Ginkgo, que si a soleil et terre, peut vivre jusqu'à 1000 ans.

Cette intervention, qui ne prévoit pas de frais, mais seulement un petit engagement, pourrait apporter une appréciable visibilité à notre Association, sans compter une réelle amélioration de l'environnement, si fondamentale pour l'avenir de notre planète et de ses habitants.

En Italie il existe une loi à ce propos ( la loi 113 de 1992 ) mais, comme elle ne prévoit aucune sanction, elle n'est pas respectée, malheureusement.